

## Exposition sur La Commune de Paris (mars 1871)

Exposition réalisée en 2021 par La Fontaine Encyclopédique du Maquis (FEM)\* pour le 150e anniversaire de La Commune de Paris.

L'expo (voir pages suivantes) est composée de 15 panneaux d'affiches A3 plastifiées.



\* La Fontaine Encyclopédique du Maquis (FEM)\*est un projet en cours de réalisation de centre documentaire. Il rassemblera une bibliothèque, une vidéothèque, une cinémathèque et divers ateliers. Elle est installée sur le territoire de La commune du Maquis.

La Commune du Maquis, petite fédération rurale, est établie sur le Hameau de Bois Bas, à 12 km. du village de Minerve (34210), en pleine campagne.

BoisBas étend ses presque 270 hectares entre la rivière Cesse et les contreforts de la Montagne Noire, à quelque 45 km. de Narbonne, 60 de Béziers, ainsi que de Carcassonne et Mazamet. Diverses activités agricoles, culturelles, pédagogiques sont développées par La Commune du Maquis : élevage de brebis et chèvres; à la fabrication de fromage de chèvre et de pain s'ajoutent une ludothèque enfantine, l'accueil d'enfants ou d'adultes autistes et l'organisation d'événements d'agitation culturelle contre les principes de domination, d'exploitation et ce qui en découle...

### 1870

#### La guerre, le siège de Paris et le début du mouvement révolutionnaire

- **19 juillet** : Déclaration de guerre de la France à la Prusse.
- **2 septembre** : Défaite de Sedan. Capitulation de l'armée de Mac Mahon à Sedan. Napoléon III est prisonnier.
- **4 septembre** : Le Palais-Bourbon est envahi par les manifestants.  
Proclamation de la République à l'Hôtel de Ville de Paris. Formation du gouvernement de la Défense nationale présidé par le général Trochu.
- **5 septembre** : Formation du Comité central des vingt arrondissements issu des comités de vigilance formés dans les arrondissements.
- **15 septembre** : La 1<sup>re</sup> affiche rouge, signée par les membres du comité central des vingt arrondissements réclame la guerre à outrance et la levée en masse dans les départements. Échec des négociations Bismarck-Jules Favre à Ferrières.
- **19/20 septembre** : Blocus de Paris. La capitale est encerclée par 180 000 Prussiens.
- **28 septembre** : Capitulation de Strasbourg.
- **7 octobre** : Départ de Gambetta en ballon : il gagne Tours où se trouve la Délégation du gouvernement et commence à organiser des armées de secours pour Paris.
- **27 octobre** : Le maréchal Bazaine capitule à Metz.
- **28/30 octobre** : Échec de la tentative de sortie du Bourget.
- **31 octobre** : Journée insurrectionnelle à Paris. Flourens et ses tirailleurs de Belleville prennent l'Hôtel de Ville, perdu dans la soirée.
- **1<sup>er</sup> novembre** : Arrestations parmi les insurgés, malgré les promesses faites.
- **3 novembre** : Un plébiscite confirme à Paris les pouvoirs du gouvernement de la Défense nationale.
- **5/7 novembre** : Élection des municipalités d'arrondissement.
- **2/3 décembre** : Dislocation de la 1<sup>re</sup> armée de la Loire à Patay et Artenay. Orléans est repris par les Allemands.
- **3 décembre** : Échec de la tentative de sortie de Champigny.
- **21/22 décembre** : Échec de la seconde tentative de sortie du Bourget.

### 1871

#### La fin de la guerre et la Commune

- **5 janvier** : Début du bombardement de Paris par les Prussiens.
- **6 janvier** : La 2<sup>e</sup> affiche rouge du Comité central des vingt arrondissements appelle à la lutte à outrance et à la formation de la Commune.
- **3/17 janvier** : Défaites des armées de Gambetta dans le Nord, sur la Loire et dans l'Est.
- **18 janvier** : Guillaume II, roi de Prusse est proclamé empereur d'Allemagne à Versailles, dans la galerie des glaces du château.
- **19 janvier** : Échec de la tentative de sortie de Buzenval et de Montretout. Défaite de l'Armée du Nord à Saint-Quentin.
- **21 janvier** : Des gardes nationaux libèrent Flourens, détenu à Mazas, et d'autres détenus arrêtés après le 31 octobre 1870. Flourens est réinstallé à la mairie de Belleville.
- **22 janvier** : Échec d'une tentative insurrectionnelle place de l'Hôtel de Ville. Une fusillade fait cinq morts parmi les manifestants. Le général Vinay dirige la répression.
- **28 janvier** : Signature de l'armistice.
- **29 janvier** : Défaite de l'Armée de l'Est dont les débris passent en Suisse.

- **8 février** : Élection de l'Assemblée nationale : 36 des 43 députés de la Seine sont des républicains hostiles à la capitulation.
- **15 février** : Constitution provisoire de la Fédération de la Garde nationale.
- **17 février** : À Bordeaux où s'est réunie l'Assemblée nationale, Adolphe Thiers est désigné comme chef du pouvoir exécutif.
- **24/26 février** : Manifestations des gardes nationaux à la Bastille.
- **26 février** : Signature à Versailles des préliminaires de paix qui prévoient la perte de l'Alsace-Lorraine.
- **1er mars** : Les préliminaires de paix sont ratifiés par l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux par 546 voix contre 107.
- **1er/3 mars** : Les Allemands entrent à Paris et occupent les Champs-Élysées.
- **3 mars** : Le général d'Aurelle de Paladines - accusé par les Républicains d'être responsable de la défaite de la 1re armée de la Loire - est nommé commandant de la Garde nationale.
- **7 mars** : Retour au fonctionnement antérieur du Mont-de-Piété.
- **10 mars** : Abrogation du moratoire des loyers et des effets de commerce. La solde des gardes nationaux est supprimée. L'Assemblée décide de siéger non à Paris mais à Versailles.
- **11 mars** : Le général Vinoy qui commande les troupes de Paris interdit plusieurs journaux républicains.
- **10/15 mars** : Constitution du Comité central de la Garde nationale.
- **17 mars** : Un conseil des ministres présidé par Thiers au Quai d'Orsay décide de faire enlever les canons qui sont à Montmartre et de faire ensuite arrêter les principaux meneurs révolutionnaires.
- **18 mars** : Début de l'insurrection communaliste. Échec de l'enlèvement des canons à Montmartre et Belleville. La troupe fraternise avec les insurgés. Les généraux Lecomte et Clément Thomas sont fusillés. Les autorités évacuent Paris et le Comité central de la Garde nationale s'installe à l'Hôtel de Ville.
- **19 mars** : Proclamation de la Fédération de la Garde nationale. Le Comité central de la Garde nationale annonce des élections communales.
- **19/24 mars** : Échec des négociations entre les maires d'arrondissement et députés de Paris, d'une part, et Comité central de la Garde nationale, d'autre part, pour éviter la guerre civile. Les maires de Paris sont accueillis par des huées à l'Assemblée nationale.
- **22 mars/4 avril** : Mouvements communalistes en province : à Lyon (22-25 mars), à Marseille (23 mars-4 avril), à Narbonne (24 mars), à Toulouse (24-27 mars), à Saint-Étienne (24-28 mars), au Creusot (26 mars).
- **26 mars** : Élections de la Commune de Paris.
- **27 mars** : Installation de la Commune de Paris.
- **28 mars** : Proclamation, à l'Hôtel de Ville, de la Commune de Paris.
- **29 mars** : La Commune nomme dix commissions. Abolition de la conscription et des armées permanentes. Remise des trois derniers termes de loyers et suspension des ventes au Mont-de-Piété.
- **2 avril** : Séparation de l'Église et de l'État. Offensive surprise des Versaillais sur Courbevoie.
- **3/4 avril** : Échec des tentatives de sortie des fédérés sur Rueil, Bougival et Châtillon. Flourens et Duval, faits prisonniers, sont fusillés sans jugement.
- **6 avril** : En riposte à cette exécution, la Commune vote le décret des otages. Mac Mahon est nommé commandant en chef de l'armée de Versailles.
- **11 avril** : Début des opérations menées par l'armée de Versailles. Constitution de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.
- **12 avril** : Décret sur les échéances : toutes les poursuites sont suspendues.
- **16 avril** : Décret sur la réquisition des ateliers abandonnés.
- **17 avril** : Moratoire des effets de commerce.
- **19 avril** : Vote par la Commune de la Déclaration au peuple français.
- **24 avril** : Réquisition des logements vacants.

- **27 avril** : Décret interdisant dans les ateliers le système des amendes et des retenues sur salaires.
- **28 avril** : Publication de l'Appel au peuple de campagnes. Interdiction du travail de nuit dans les boulangeries. Formation d'une commission pour organiser l'enseignement laïc, primaire et professionnel.
- **30 avril** : Démission de Cluseret, délégué à la Guerre, remplacé par le colonel Louis Rossel.
  - - **1er mai** : Création par la Commune d'un Comité de salut public.
- **7 mai** : Dégagements gratuits des objets déposés au Mont-de-Piété et d'une valeur inférieure à 20,00 F.
- **9 mai** : Prise du fort d'Issy par les Versaillais.
- **10 mai** : Démission de Rossel, remplacé le lendemain par Delescluze.
- **15 mai** : Appel de la Commune aux grandes villes de France. Sécession de la minorité de la Commune qui refuse les dérives autoritaires du comité de salut public.
- **16 mai** : La colonne Vendôme est abattue.
- **19 mai** : Décret de laïcisation de l'enseignement
- **21 mai** : Les troupes de Versailles entrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud. Delescluze lance un appel à la Résistance.
- **21/28 mai** : La Semaine sanglante : des milliers de communards sont exécutés sans jugement. Massacres et incendies. Les otages sont exécutés. Dernières barricades dans l'est de Paris.
- **29 mai** : Reddition du fort de Vincennes qui était aux mains des communards mais qui n'avait pas participé à la guerre civile. Plusieurs officiers sont fusillés.
- **Juin** : Mise en place des conseils de guerre.
- **28 novembre** : Exécution de Rossel, de Ferré et du sergent Bourgeois du 45e de ligne au camp de Satory.

## 1872

- **14 mars** : Dissolution générale des gardes nationales. Loi Dufaure interdisant l'affiliation à l'Internationale.
- **3 mai** : Départ du premier convoi de déportés pour la Nouvelle-Calédonie.
- **29 septembre** : Arrivée à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 1er convoi de déportés.

## 1875

- **30 janvier** : L'amendement Wallon, voté à une voix de majorité permet l'instauration de la République.

## 1876

- **Février et mars** : Les élections donnent une forte majorité aux républicains à l'Assemblée nationale.

## 1879 et 1880

### L'amnistie et le début de la célébration

- **3 mars 1879** : Vote d'une loi d'amnistie partielle.
- **23 mai 1880** : 1re commémoration de la Commune au mur des fédérés.
- **11 juillet 1880** : Vote de la loi d'amnistie pleine et entière.

1) Chronologie d'après celle établie par Claude Latta dans « La Commune de 1871 – L'événement, les hommes et la mémoire » ; 2004.





L'ALIMENTATION DE PARIS PENDANT LE SIÈGE. — Un coin du marché Saint-Germain. — Boucheries canine et féline. — (Dessin d'après nature de M. Vierge.)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fédération Révolutionnaire

DES

# COMMUNES

La situation désastreuse dans laquelle se trouve le Pays; l'impulsance des pouvoirs officiels et l'indifférence des classes privilégiées ont mis la Nation française sur le bord de l'abîme.

Si le Peuple organisé révolutionnairement ne se hâte d'agir, son avenir est perdu, la Révolution est perdue, tout est perdu. S'inspirant de l'immensité du danger et considérant que l'action désespérée du Peuple ne saurait être retardée d'un seul instant, les délégués des Comités fédérés du Salut de la France, réunis au Comité central, proposent d'adopter immédiatement les résolutions suivantes:

Article 1<sup>er</sup>. — La machine administrative et gouvernementale de l'État, étant devenue impuissante, est abolie.

Le peuple de France rentre en pleine possession de lui-même.

Art. 2. — Tous les tribunaux criminels et civils sont suspendus et remplacés par la justice du peuple.

Art. 3. — Le paiement de l'impôt et des hypothèques est suspendu. L'impôt est remplacé par les contributions des communes fédérées, prélevées sur les classes riches, proportionnellement aux besoins du salut de la France.

Art. 4. — L'État, étant déchû, ne pourra plus intervenir dans le paiement des dettes privées.

Art. 5. — Toutes les organisations municipales existantes sont cassées et remplacées dans toutes les communes fédérées par des Comités du salut de la France, qui exerceront tous les pouvoirs sous le contrôle immédiat du Peuple.

Art. 6. — Chaque comité de chef-lieu de département enverra deux délégués pour former la Convention révolutionnaire du Salut de la France.

Art. 7. — Cette Convention se réunira immédiatement à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, comme étant la seconde ville de France et la plus à portée de pourvoir énergiquement à la défense du Pays.

Cette Convention, appuyée par le Peuple entier, sauvera la France.

**LES ARMES !!!**

E.-B. SAIGNES, RIVIÈRE, DEVILLE, RAJON (de Tarare), François SAVRE,  
Louis PALUX, B. PLACET, BLANC (G.), Ch. DEAUVOIR, Albert RICHARD,  
J. BISCHOFF, DOUBLÉ, H. BOUHRON, M. BAKOUNINE, PARRATON,  
A. GUILLEMET, COIGNET aîné, P.-J. PULLIAT, LATOUR, GULLO,  
SAVIGNY, J. GERMAIN, P. CHABVET, A. BASTELICA (de Marseille),  
DUPIN (de St-Étienne), Narciso BARBET

6 Fi 06833

Lyon 28 septembre 1870 (République proclamée le 4 septembre)





Communardes, Fédérés et drapeau rouge.



Le peuple en armes organise sa défense. Ici boulevard Puebla.



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 54

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

N° 54

## COMMUNE DE PARIS

# A LA GARDE NATIONALE DE PARIS

Les conspirateurs royalistes ont **ATTAQUÉ**.

Malgré la modération de notre attitude, ils ont **ATTAQUÉ**.

Ne pouvant plus compter sur l'armée française, ils ont **ATTAQUÉ** avec les zouaves pontificaux et la police impériale.

Non contents de couper les correspondances avec la province et de faire de vains efforts pour nous réduire par la famine, ces furieux ont voulu imiter jusqu'au bout les Prussiens et bombarder la capitale.

Ce matin, les chouans de Charette, les Vendéens de Cathelineau, les Bretons de Trochu, flanqués des gendarmes de Valentin, ont couvert de mitraille et d'obus le village inoffensif de Neuilly et engagé la guerre civile avec nos gardes nationaux.

Il y a eu des morts et des blessés.

Elus par la population de Paris, notre devoir est de défendre la grande cité contre ces coupables agresseurs. Avec votre aide, nous la défendrons.

Paris, 2 avril 1871.

*La Commission exécutive :*

**BERGERET, EUDES, DUVAL, LEFRANÇAIS, FÉLIX PYAT,  
G. TRIDON, E. VAILLANT.**



34 ans avant 1905...

**Archives du Var droits de reproduction**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

N° 59

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

N° 59

## **COMMUNE DE PARIS**

### **LA COMMUNE DE PARIS,**

Considérant que le premier des principes de la République française est la liberté;

Considérant que la liberté de conscience est la première des libertés;

Considérant que le budget des cultes est contraire au principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi;

Considérant, en fait, que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté;

### **DÉCRÈTE :**

**ART. 1<sup>er</sup>. L'Église est séparée de l'État.**

**ART. 2 Le budget des cultes est supprimé**

**ART. 3. Les biens dits de mainmorte, appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales.**

**ART. 4. Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens, pour en constater la nature et les mettre à la disposition de la Nation.**

**LA COMMUNE DE PARIS.**

Paris, le 3 avril 1871.



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

## COMMUNE DE PARIS

# TAXE DU PAIN

LA COMMUNE DE PARIS,

Vu la loi des 16-24 août 1790;

Vu l'arrêté en date du 21 septembre 1870, qui a rétabli la taxe du pain à Paris,

**ARRÊTE :**

ARTICLE PREMIER.

Le prix du kilogramme de pain, à Paris, est maintenu à

**50 CENTIMES LE KILOGRAMME**

ART. 2.

Les quantités de pain à livrer au détail, pour des prix déterminés de 10, 15 et 20 centimes, sont réglées ainsi qu'il suit, savoir :

Pour 10 centimes. . . .	190 grammes.
Pour 15 centimes. . . .	290 grammes.
Pour 20 centimes. . . .	390 grammes.

ART. 3.

Le présent arrêté sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera.

Paris, le 8 mai 1871.

**LA COMMUNE DE PARIS.**

Retour des prix maximum sur les produits de première nécessité, qu'avaient imposés, par leur action directe, les Sans culotte.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté — Égalité — Fraternité*

COMMUNE DE PARIS

MAISON COMMUNALE DU XIV<sup>ME</sup> ARRONDISSEMENT

# VACCINATIONS

Les Membres de la Commune, pour le XIV<sup>e</sup> Arrondissement informent leurs Concitoyens que le service des Vaccinations aura lieu à l'École Communale des filles, place de la Mairie, les Mardi et Samedi de chaque semaine, de 10 à 11 heures du matin à dater du <sup>Mardi</sup> ~~Lundi~~ 18 Mai ~~et Jeudi 18.~~

Une prime de **3 francs** en argent est accordée à chaque famille qui aura fait vacciner son enfant et dont le succès de l'opération aura été constaté par les soins des Médecins du Bureau de l'Assistance.

*Paris, le 10 Mai 1871.*

Le Délégué :

**POUGET.**

Les Membres de la Commune:



**BILLIORAY, MARTELET, DESCAMPS.**

ANCELET, Afficheur  
11, Passage Saint-Victor, 11  
(14<sup>e</sup> Arrondissement)





Le 16 mai, La Commune remet le putchiste Napoléon à la place que pour le bien être du peuple il n'aurait jamais dû quitter.





## COMMUNE DE PARIS

# APPEL AUX OUVRIÈRES

*Le Comité central de l'Union des femmes* pour la défense de Paris et les soins aux blessés a été chargé, par la Commission du Travail et de l'Echange, de l'organisation du travail des femmes à Paris, et de la constitution des Chambres syndicales et fédérales des travailleuses.

En conséquence, il invite toutes les ouvrières à se réunir, aujourd'hui jeudi 18 mai, à la Bourse, à 7 heures du soir, afin de nommer des déléguées de chaque corporation pour constituer les Chambres syndicales, qui, à leur tour, enverront chacune deux déléguées pour la formation de la Chambre fédérale des travailleuses.

Pour tous les renseignements, s'adresser aux Comités de l'Union des femmes, institués et fonctionnant dans tous les arrondissements.

*Siège du Comité central de l'Union*: rue du Faubourg-Saint-Martin, à la Mairie du X<sup>e</sup> arrondissement.

Paris, 18 mai 1871.

*La Commission exécutive du Comité central,*

NATHALIE LE MEL,  
ALINE JACQUIER,  
LELOUP,  
BLANCHE LEFÈVRE,  
COLLIN,  
JARRY,  
ELISABETH DMITRIEFF.



On l'a tuée à coups d' Chass'pot, à coups de mitrailleuse... mais La Commune n'est pas morte!







Louise Michel en 1880

La  
Révolution  
sera la  
floraison  
de  
l'humanité  
comme  
l'amour est  
la floraison  
du coeur.

Louise Michel

ANNIVERSAIRE DU 18 MARS 1871

---

**CONFÉRENCE CONCERT**

Organisée par le Groupe Anarchiste « *LE TOCSIN* »

Mercredi 17 Mars 1886, à 8 heures du soir

**SALLE DU COMMERCE, 94, FAUBOURG DU TEMPLE**

PREMIÈRE PARTIE

Conférence par la citoyenne **LOUISE MICHEL**

Conférence sur la FAMILLE par le citoyen **Georges ROUSSEL**

DEUXIÈME PARTIE

Séance de prestidigitation par le citoyen **ALBERT**

*CHANTS RÉVOLUTIONNAIRES*

*Plusieurs Artistes des Concerts de Paris prêteront leur concours*

---

**ENTRÉE 50 CENTIMES EN CONSOMMATIONS**

Paris — Imp. VERT, 202, Rue Fontaine-Michel, 8